

Contact pour les investisseurs :

Garen Sarafian

ir@bauschhealth.com

(877) 281-6642 (sans frais)

Contact pour les médias :

Katie Savastano

corporate.communications@bauschhealth.com

(908) 569-3692

Le traitement pour l'acné vulgaire de Bausch Health, Canada Inc., ^{Pr}CABTREO^{MC} (gel de phosphate de clindamycine, d'adapalène et de peroxyde de benzoyle), est maintenant couvert par les régimes publics de l'Ontario, de la Nouvelle Écosse et par deux programmes fédéraux

LAVAL, QC, le 9 juillet 2025 – Bausch Health, Canada Inc., une filiale de Bausch Health Companies Inc. (NYSE:BHC)(TSX:BHC), a annoncé aujourd'hui que ^{Pr}CABTREO^{MC} (phosphate de clindamycine, adapalène et peroxyde de benzoyle) gel à 1,2 % p/p, 0,15 % p/p et 3,1 % p/p, pour le traitement de l'acné vulgaire¹, est maintenant offert aux patients dans le cadre des régimes d'assurance médicaments publics provinciaux de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ainsi que dans le cadre du régime d'assurance médicaments des Services de santé non assurés (SSNA) pour les Premières Nations et les Inuit et aussi dans le cadre du Service correctionnel du Canada (SCC).

CABTREO est un nouveau traitement topique sur ordonnance à triple combinaison contre l'acné vulgaire destiné aux patients de 12 ans et plus. Il s'agit du premier et unique traitement topique à triple combinaison approuvé par Santé Canada pour l'acné, réunissant trois mécanismes d'action — un antibiotique, un rétinoïde et un agent antibactérien — afin d'offrir une option thérapeutique sûre et efficace¹.

« C'est très encourageant pour les personnes atteintes d'acné vulgaire qui dépendent des régimes publics d'assurance médicaments de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et des programmes fédéraux de pouvoir désormais avoir accès à CABTREO, au même titre que les personnes déjà couvertes par la plupart des régimes d'assurance privée », a déclaré **Amy Cairns, directrice générale de Bausch Health, Canada Inc.** « Nous avons hâte de conclure prochainement les ententes d'inscription avec les autres régimes publics partout au pays. »

« Nous sommes heureux que les régimes publics élargissent l'accès aux traitements de l'acné, reconnaissant l'importance d'offrir un éventail d'options », souligne **Kathy Giangaspero, directrice générale de la Société canadienne de l'acné et de la rosacée**. « L'acné peut avoir des répercussions considérables sur la santé mentale et physique. C'est donc une grande victoire pour la communauté des patients. »

CABTREO est un gel topique sur ordonnance à appliquer une fois par jour sur les zones affectées de la peau. Ses ingrédients actifs sont l'antibiotique phosphate de clindamycine, le rétinoïde topique adapalène et l'agent oxydant peroxyde de benzoyle qui a une activité bactéricide à large spectre¹.

À propos de l'acné vulgaire

L'acné vulgaire (« vulgaire » signifie « commune ») est le problème cutané le plus fréquemment observé

par les médecins au Canada. Elle se développe lorsque les pores se bouchent de sébum et de cellules cutanées, entraînant souvent des points blancs, des points noirs, des boutons ou des kystes sur le visage, le front, la poitrine, le haut du dos et les épaules. L'acné touche environ 5,6 millions de Canadiens, ou près de 20 % de la population, dont environ 90 % des adolescents. On estime que pour environ 25 % des adolescents, l'acné peut persister jusqu'à l'âge de 25 ans. L'acné peut causer une détresse émotionnelle ainsi que des cicatrices permanentes² et entraîner des troubles de pigmentation cutanée³.

Données cliniques et informations de sécurité de CABTREO

CABTREO a fait l'objet de deux études cliniques multicentriques de phase 3, aléatoires et contrôlées par placebo, menées auprès de 363 patients présentant de l'acné vulgaire faciale. Les deux études ont atteint tous les critères d'efficacité primaires, notamment le changement absolu du nombre de lésions inflammatoires et non inflammatoires par rapport à l'inclusion, ainsi que le pourcentage de patients ayant atteint le succès du traitement prédéfini. Les résultats d'efficacité combinés des deux études pour CABTREO ont démontré un taux de réussite du traitement d'environ 50 % et une réduction de plus de 70 % des lésions inflammatoires et non inflammatoires à la semaine 12¹.

Les réactions indésirables les plus fréquentes pouvant survenir avec CABTREO sont des réactions légères ou modérées au niveau du site d'application. Par exemple, une irritation cutanée caractérisée par une desquamation, une sécheresse, un érythème (rougeur) et une sensation de brûlure ou de picotement. CABTREO ne doit pas être utilisé par les personnes hypersensibles à l'un des ingrédients qu'il contient (phosphate de clindamycine, adapalène, peroxyde de benzoyle ou à tout autre ingrédient dans la préparation), par les patients ayant des antécédents d'entérite régionale (maladie de Crohn), de colite ulcéreuse ou de colite associée aux antibiotiques, ni par les femmes enceintes ou celles qui planifient une grossesse. CABTREO peut décolorer les cheveux et les tissus colorés. Il convient donc de faire preuve de prudence lors de l'application du produit près de la racine des cheveux¹.

Santé Canada n'a pas autorisé l'utilisation de CABTREO chez les enfants de moins de 12 ans. CABTREO est destiné à un usage topique uniquement et n'est pas destiné à un usage oral, ophtalmique ou intravaginal¹.

À propos de la dermatologie chez Bausch Health, Canada Inc.

Bausch Health, Canada Inc. possède l'un des plus grands portefeuilles de dermatologie sur ordonnance au Canada, dédié à aider les patients dans le traitement de diverses affections thérapeutiques, notamment le psoriasis, la kératose actinique, l'acné, la dermatite atopique et d'autres dermatoses. Le portefeuille dermatologique de Bausch Health, Canada comprend plusieurs produits de pointe contre l'acné, le psoriasis, les mycoses et les dermatoses sensibles aux corticostéroïdes.

CABTREO devient ainsi le quatrième traitement dermatologique de Bausch Health, Canada approuvé par Santé Canada et mis à la disposition des Canadiens au cours des quatre dernières années, enrichissant ainsi la gamme de produits de pointe de l'entreprise dans ce domaine thérapeutique important. Les autres produits approuvés sont la lotion ARAZLO^{MC} (tazarotène), 0,045 % p/p, pour le traitement topique de l'acné vulgaire chez les patients âgés de 10 ans et plus ; BRYHALI^{MC} (lotion au propionate d'halobétasol 0,01 % p/p), pour les dermatoses répondant aux corticostéroïdes et le traitement topique du psoriasis en plaques chez les adultes ; et DUOBRII^{MC} (propionate d'halobétasol 0,01% p/p et tazarotène 0,045 % p/p) pour traiter les adultes atteints de psoriasis en plaque de degré modéré ou sévère⁴.

Les quatre traitements (CABTREO, ARAZLO, BRYHALI et DUOBRII) sont fabriqués à l'usine de Bausch Health à Laval, au Québec, et distribués au Canada et aux États-Unis.

À propos de Bausch Health

Bausch Health Companies Inc. (NYSE:BHC)(TSX:BHC), est une société pharmaceutique mondiale à exploitation diversifiée ayant pour mission d'améliorer la vie des gens grâce à ses produits de santé. Elle met au point, fabrique et commercialise une gamme de produits, principalement dans les domaines de la gastroentérologie, de l'hépatologie, de la neurologie, de la dermatologie, les dispositifs médicaux esthétiques, la dentisterie, l'esthétique, les produits pharmaceutiques internationaux, ainsi que la santé oculaire, à travers sa participation majoritaire dans Bausch + Lomb. Nous aspirons à devenir une entreprise de soins de santé intégrée à l'échelle mondiale, reconnue et appréciée par les patients, les professionnels de la santé, les employés et les investisseurs. Pour plus de renseignements, visitez le site www.bauschhealth.com et communiquez avec nous sur [LinkedIn](#).

La gamme de médicaments d'ordonnance de Bausch Health, Canada Inc. cible principalement la dermatologie, les troubles gastro-intestinaux et les affections cardiométaboliques. Bausch Health possède deux usines de fabrication pour les médicaments d'ordonnance au Canada, une à Laval, au Québec, et l'autre à Steinbach, au Manitoba. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web de la société au www.bauschhealth.ca.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris les dispositions de protection prévues par le *U.S. Private Securities Litigation Reform Act* de 1995. Les déclarations prospectives peuvent généralement être identifiées par l'utilisation de termes tels que « prévoit », « anticipe », « espère », « s'attend à », « à l'intention de », « planifie », « devrait », « pourrait », « voudrait », « peut », « croit », « sous réserve de », ainsi que par des expressions similaires ou des variations. Ces déclarations ne constituent ni des faits historiques ni des garanties de performance future. Elles sont fondées sur les attentes et les croyances actuelles de la direction et sont sujettes à certains risques et incertitudes qui pourraient entraîner des écarts significatifs entre les résultats réels et ceux décrits dans ces déclarations. Les résultats réels sont soumis à d'autres risques et incertitudes qui se rapportent plus généralement aux activités de Bausch Health, y compris ceux décrits de façon plus détaillée dans les rapports annuels et trimestriels les plus récents de Bausch Health, ainsi que dans les autres documents déposés de temps à autre auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la U.S. Securities and Exchange Commission, lesquels facteurs sont incorporés aux présentes par référence. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une trop grande confiance à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour ces déclarations prospectives pour tenir compte d'événements, d'informations ou de circonstances survenus après la date de ce communiqué ou pour refléter des résultats réels, sauf si la loi l'exige.

RÉFÉRENCES

¹ Bausch Health, Canada Inc., monographie de produit CABTREO, https://pdf.hres.ca/dpd_pm/00076715.PDF.

² Association canadienne de dermatologie, Acné, Faits saillants, <https://dermatologue.ca/patients-et-grand-public/peau/acne/>, consulté le 20 août 2024.

³ « What to Know about Hyperpigmentation Acne. » *Medical News Today*, Jessica Caporuscio, 28 avril 2021, <https://www.medicalnewstoday.com/articles/hyperpigmentation-acne> (en anglais), consulté le 20 août 2024.

⁴ Bausch Health, Canada Inc., Liste de produits canadiens, <https://bauschhealth.ca/fr/produits/liste-de-produits-canadiens/>.